

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 19h30 au lieu ordinaire des sessions, lundi le vingt-huitième jour d'aout deux-mille-dix-sept, les élus étant tous présents, renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au Code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt ainsi que Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 17-107

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : PNEUS CAMION FREIGHT

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'une dépense de 5 250\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de 8 pneus Michelin pour le camion Freight, la peinture de 10 roues et le montage de pneus.

ADOPTÉE

Rés. 17-108

ACQUISITION DE TERRAIN : LOT 4 023 390 PROPRIÉTÉ DE ANDRÉ ST-PIERRE

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité se porte acquéreur du lot 4 023 390 appartenant à M. André St-Pierre. Lot d'une superficie de 3,87 hectares localisé en grande partie en zone blanche dans le périmètre urbain. Le montant de la transaction s'élève à 60 000\$ et sera payé à même le surplus accumulé de la Municipalité.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'acte d'achat au nom de la Municipalité de Courcelles.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire

_____,dir.gén.